

**Etaient présents pour l'administration :**

M. OBERLIS, sous-directeur de la de la modernisation de la gestion des carrières au SPAS, présidait la CAP ; M. DARFEUILLE, représentant le ministère de l'Education nationale ; Mme CARTELIER, représentant la DAF ; Mme BONAL, représentant la DAPA ; M. COVO, représentant la DMF ; M. BONNARD, représentant la DAP ; M. HERONDELLE, chef du bureau des personnels de conservation, de documentation, de recherche et d'enseignement ; Mmes MARCHETTI et SIMON, gestionnaires du corps des chargés d'études documentaires.

**Pour les représentants du personnel :**

Mme Cécile SIMON, CGT titulaire, Mme Isabelle FOUCHER, CGT titulaire, M. Jean-Christophe TON-THAT, CGT titulaire ; Mme Agnès CAVALIER, FSU ; Mme Anne DUFOURG, M. Lionel BOYON, CFDT.

**1 Approbation du P.V. de la séance de la CAP du 19 juin 2009.**

Le P.V est approuvé à l'unanimité.

**2 Titularisation dans le corps**

Messieurs Jean-Gérald CASTEX (DMF, Musée du Louvre) et Frédéric DUCOS (DRAC Aquitaine) sont titularisés.

**3 Intégration dans le corps**

Madame Valérie REBIERE (DAF, AD de la Vienne) est intégrée dans le corps des chargés d'études documentaires.

**4 Changements d'affectation, mutations et détachements**

Vos représentants CGT ont déploré le faible nombre de postes pourvus (14) comparé au grand nombre de postes mis en vacances (46). Nous avons mis en cause le nouveau système de diffusion des avis de vacances, via la BIEP, compliqué, mangeur de temps et finalement peu transparent. L'administration a convenu avec nous que ce système était en l'état actuel très peu satisfaisant. En effet, personne ne maîtrise plus la sortie des avis de vacances, certains avis ayant même été publiés dans le cas des CED deux jours avant la CAP. Une telle évolution va à l'encontre des règles statutaires et vise notamment à amoindrir le rôle des CAP, et donc la capacité des personnels à faire valoir leurs droits légitimes.

DAF M. Pascal RIVIALE pour les Archives nationales, Section du 19<sup>ème</sup> siècle  
Mme Marie BOUQUET pour les Archives nationales du Monde du Travail (détachement)  
Mme Huguette ALEMDAR pour les AD du Haut-Rhin  
M. Arnaud BAUDIN pour les AD de l'Aube  
Mme Véronique MERCIER pour les AD du Lot  
Mme Martine SIMON-PERRET pour les AD de Haute-Savoie (détachement)

DAPA

Mme Marie LAKERMANCE pour le DRASSM  
Mme Gabrielle VITALI pour l'Ecole d'architecture de Lyon

DMF

Mme Rosène DECLEMENTI pour le Musée du Louvre (détachement)  
Mme Florence ERTAUD pour le Musée de Cluny (détachement)  
Mme Natacha PROVENSAL pour le Musée de Cluny, communication (détachement)

LA CAP a décidé de demander à l'Ecole du Louvre, qui a émis des avis défavorables pour tous les candidats qui se sont présentés pour le poste de la bibliothèque, de reconsidérer ses jugements et d'explicitier clairement, et sur des bases

scientifiques, les raisons de ses refus.

Enfin, vos représentants CGT ont estimé totalement anormal que le poste proposé par le Musée d'Orsay, qui avait suscité des candidatures, ait finalement été pourvu par concours. Au mépris des agents qui ont postulé, Orsay s'est affranchi des règles ordinaires du pourvoi des postes vacants, d'abord par CAP et seulement dans un deuxième temps par le concours.

DRAC

Mme Blandine JOURDAN pour la DRAC PACA (CRMH)  
Mme Solen PERON pour la DRAC Pays de Loire (CRMH)  
Mme Sylvie DUVIGNEAU pour la DRAC Poitou-Charentes

### **5 Promotion au choix au grade de chargé d'études documentaires principal de 2<sup>e</sup> classe au titre de 2010\*.**

Rappelons les conditions à remplir : être CED comptant au moins un an dans le 10<sup>e</sup> échelon et justifiant d'au moins dix ans de services effectifs dans un corps de catégorie A.

Seuls 4 postes pour 132 promouvables étaient à pourvoir !

Ont été promus :

M. Thierry BOUDIGNON (DAF, Archives nationales, Minutier Central)  
M. Roland BOSSARD (DMF, Musée et Domaine de Versailles)  
Mme Henriette CABRIGNAC (DAPA, Médiathèque de Fort Saint-Cyr)  
Mme Dominique WATIN-GRANDCHAMP (DRAC Midi-Pyrénées, CRMH)

*\* En effet, à partir de cette CAP, les promotions de l'année N+1 sont vues à la CAP de fin d'année N*

### **6 Promotion au choix au grade de chargé d'études documentaires principal de 1<sup>ère</sup> classe au titre de 2010\***

Rappelons les conditions à remplir : être CED principal de 2<sup>e</sup> classe comptant au moins deux ans dans le 6<sup>e</sup> échelon.

11 postes pour 33 promouvables étaient à pourvoir.

Ont été promus :

Mme Brigitte LEBRIGAND (DAF, Archives nationales, Musée)  
Mme Pascale BUGAT (DAF, AD du Var)  
Mme Claudie LE COSSEC (DAF, Missions)  
M. Dominique LOBSTEIN (DMF, Musée d'Orsay)  
Mme Anne-Marie BELLAIR (DAPA, Sous-direction des monuments historiques et des espaces protégés)  
Mme Dominique TOURSEL-HARSTER (DRAC Alsace)  
M. Patrick BLANDIN (DRAC Franche-Comté, CRMH)  
Mme Michèle JULLIEN (DRAC Ile-de-France, CRMH)  
M. Yvon COMTE (DRAC Languedoc-Roussillon)  
Mme Josiane DUCOURNAU (Education nationale, CRDP Bordeaux)  
Mme Marie-Pierre ORSONI (Education nationale, CDDP Gap)

*\* En effet, à partir de cette CAP, les promotions de l'année N+1 sont vues à la CAP de fin d'année N*

### **7 Promotion au choix dans le corps des chargés d'études documentaires au titre de 2009**

Rappelons les conditions à remplir : être un fonctionnaire civil de l'Etat appartenant à un corps classé dans la catégorie B ou de même niveau et justifier au 1<sup>er</sup> janvier de l'année de nomination de 9 ans de services publics dont 5 au moins effectués dans une administration, un service ou un EPA de l'Etat.

4 postes seulement pour 2186 promouvables étaient à pourvoir !

Ont été promus :

M. Pierre BREMOND (DAF, AD de la Vienne)  
Mme Yvette ISSELIN (DAF, Archives nationales, Section du 19<sup>ème</sup> siècle)  
Mme Fabienne BRUN (DMF, Service des bibliothèques, des archives et de la documentation générale)  
Mme Geneviève MARTIN (DRAC Rhône-Alpes)

### **8 Questions diverses**

#### **Concours 2009**

La liste récapitulative des affectations des lauréats du concours de 2009 a été fournie aux membres de la CAP.

Ont été affectés suite au concours interne :

M. Thierry GUILPIN à la DAF, Archives nationales, Section des archives privées  
M. Henri MASSENET à la DAF, Archives nationales, site de Fontainebleau  
Mme Annabelle MATHIAS à la DMF, Musée d'Orsay  
Mme Audrey LASCOUR-ROSSIGNOL à la DRAC Picardie

Ont été affectés suite au concours externe :

Mme Sabine MEULEAU à la DAF, Archives nationales, Département de la conservation  
M. Raphaël BAUMARD à la DAF, AD du Loir-et-Cher  
M. Jean-Baptiste LEGOFF à la DAF, AD de la Meuse  
Mme Marie-Liesse BOQUIEN à la DAF, AD de Seine-Saint-Denis.

### **Examen professionnel de chargé d'études documentaires principal de 2<sup>ème</sup> classe**

Les résultats sont prévus pour le 15 janvier après-midi.

### **Projet de l'administration de fusion de corps**

Les deux ministères concernés ont fait le point sur cette question.

Le représentant de l'Education nationale qui envisage l'intégration des CED dans le corps des ingénieurs d'études nous informe que celle-ci ne se ferait qu'après deux autres opérations préalables : la réforme de la catégorie A et l'intégration des assistants ingénieurs dans les ingénieurs d'études.

M. Oberlis indique que pour la Culture le rythme est également ralenti, qu'il va d'abord être procédé à une étude, à un état des lieux avant de faire des propositions concrètes. Un corps interministériel, géré par la Culture, aurait la préférence du Ministère de la Fonction publique mais « le choix n'est pas fait », « on attend l'étude ». L'étude en question ne sera pas réalisée par un cabinet extérieur mais en interne. M. Oberlis nous informe que les résultats de cette étude menée par Mme Florence Ibarra sont attendus pour la fin 2009 ! On ralentit, mais toujours dans la plus grande précipitation !

Quoiqu'il en soit, pour la CGT, nous sommes déterminés à nous opposer à tout projet de fusion, quel qu'il soit. Dans le contexte actuel de dégraissage, de RGPP et de restructurations, rien de bon ne peut sortir d'un quelconque projet de fusion. Nous voulons résolument maintenir nos missions scientifiques et les spécificités de nos métiers. C'est pourquoi nous avons lancé une pétition pour la défense de notre filière et contre tout projet de fusion. Très prochainement, nous ferons le point sur notre campagne et vous présenterons notre cahier revendicatif pour l'ensemble de la filière documentaire.

En attendant, vos représentants CGT vous souhaitent, dès à présent, une excellente année 2010 : combattante et déterminée bien sûr !

### **Vos élu(e)s CGT sont à votre disposition :**

#### **Chargé d'études documentaires :**

Titulaire - Isabelle Foucher (DAF - Archives nationales Paris) : 01 40 27 60 03  
[isabelle.foucher@culture.gouv.fr](mailto:isabelle.foucher@culture.gouv.fr)

Suppléant - Jean Davoigneau (DAPA - SDARCHETIS) : 01 40 15 76 08  
[jean.davoigneau@culture.gouv.fr](mailto:jean.davoigneau@culture.gouv.fr)

#### **Chargé d'études documentaires principal de 2<sup>e</sup> classe :**

Titulaire - Jean-Christophe Ton-That (DMF - Musée national du Moyen Age) : 01 53 73 78 09  
[jean-christophe.ton-that@culture.gouv.fr](mailto:jean-christophe.ton-that@culture.gouv.fr)

Suppléante - Mireille Lamouroux (CRDP Versailles) : 01 39 45 78 87  
[mireille.lamouroux@crdp.ac-versailles.fr](mailto:mireille.lamouroux@crdp.ac-versailles.fr)

Titulaire - Cécile Simon (DAF - Archives nationales Paris) : 01 40 27 63 31  
[cecile.simon@culture.gouv.fr](mailto:cecile.simon@culture.gouv.fr)

Suppléante - Marie-Noëlle Leblanc (DAF - Archives nationales Fontainebleau) : 01 64 31 73 67  
[marie-noelle.leblanc@culture.gouv.fr](mailto:marie-noelle.leblanc@culture.gouv.fr)